



Le 3 octobre 2018

CONVOCAATION

Annule et remplace la convocation envoyée le 02.10.2018

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Vous êtes convoqués à la réunion du conseil municipal qui aura lieu en Mairie le

Mardi 9 octobre 2018 à 20h30

en Mairie à la réunion du conseil municipal

Le Maire,
Sylvie ROCHON



Ordre du jour :

- Présentation par le trésorier de Commercy de l'analyse financière du budget communal
- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 septembre 2018
- Suppression de trois postes suite au transfert de la compétence scolaire à la communauté de communes
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps non complet
- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Avancement d'un agent au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe - mise à jour du tableau des emplois, avec suppression de l'ancien poste
- Avancement de 2 agents au grade d'adjoints techniques territoriaux principaux de 1^{ère} classe - mise à jour du tableau des emplois, avec suppression des anciens postes
- Modification du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)

- Adoption du document unique de la collectivité
- Décision modificative n°1 du budget général de la commune
- Subvention exceptionnelle pour l'amicale des sapeurs-pompiers de VOID-VACON
- Admission en non-valeur de titres de recettes émis par la commune
- Convention d'occupation de locaux du futur espace culturel et touristique consacré au fardier de Cugnot
- Convention avec Losange pour la fibre optique
- Adhésion au Comité National des Villes et Villages Fleuris – Année 2018
- Destination des coupes de bois 2019
- Affectation dans le domaine public communal de la rue de la Gare
- Décisions prises en vertu de l'article L2221-22 du CGCT
- Affaires diverses